

Département
du Lot

COMMUNE DE SAINT-CERE

AR PREFECTURE

046-214602518-20191219-CM_191219_25-DE
Regu le 24/12/2019

Arrondissement
de FIGEAC

Canton
de SAINT-CERE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25

Séance publique du 19 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-neuf du mois de décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CERE, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pierre DESTIC, Maire, en session ordinaire

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
Convocation
11/12/2019

Formant la majorité des membres en exercice,

Date d'affichage à la
Mairie du compte rendu
de la séance du Conseil
Municipal
24/12/2019

PRESENTS : Pierre DESTIC, Michèle SAINT-CHAMANT-KIEFFER, Jean-Pierre BOUDOU, Flora GOUZOU, Didier CLARETY, Jean-Pierre ROUDAIRE, Françoise CHAMP, Bernard GIOVANNI, Jean-Luc MAGE, Jean-Michel MOMMONT, Marie-Paule CEZERAC, Anne BORDES, Christine AUDUBERT, Hervé NEUVILLE, Frédéric MAZOT, Hélène OKULSKI, Nadia GUEZBAR, Yves COUCHOURON, Patrick PEIRANI, Bruno LUCAS, Dominique BIZAT, Anne VENULETH

ABSENTS : François GARCIA, Hélène DUTHEIL, Bernadette BECO

ABSENTS REPRESENTES : Aymeric DARAQUY représenté par Didier CLARETY, Anne-Laure CANCES représentée par Flora GOUZOU

M. Frédéric MAZOT ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire les a acceptées.

TARIFS 2020- SERVICE DE L'EAU

Membres en exercice : 27 Membres présents : 22 Absents représentés : 2 Votants : 24
Votes : abstention : 0 contre : 0 pour : 24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité des voix les tarifs 2020 du service de l'eau comme suit :

Prix du m3	1.05 €HT	
Abonnement par tranche de 1000 m3	62.00 €HT	Stable
Prix du m3 en gros	0.650 €HT	+1.1%
Abonnement Vente en gros	203.11 €HT	-0.81%
Frais de mutation	5.00 € HT	Stable
Relève de compteur d'eau	25.00 €HT	stable
Frais d'ouverture et de fermeture de branchement AEP	55.26 €HT	+1.74%
Mise en service branchement AEP sur lotissement (pose robinet, compteur et clapet anti retour)	208.38 €HT	+1.74%
Forfait branchement 3m sans terrassement DN25mm	766.06 €HT	+1.74%
Forfait branchement 3m sans terrassement DN32mm	1 021.41 €HT	+1.74%
Forfait branchement 3m sans terrassement DN40mm	1 317.96 €HT	+1.74%
Forfait branchement 3m sans terrassement DN50mm	1 532.12 €HT	+1.74%
Forfait Remplacement compteur DN15	80.81 €HT	+1.74%
Forfait Remplacement compteur DN20	91.58 €HT	+1.74%
Forfait Remplacement compteur DN30	193.94 €HT	+1.74%
Forfait Remplacement compteur DN40	258.58 €HT	+1.74%
Forfait Etalonnage compteur	161.61 €HT	+1.74%
Plus value au Forfait Branchement pour mise en place d'un regard compteur DN15mm de capacité supérieure et permettant la mise en place d'un compteur supplémentaire	521.63 €HT	+1.74%
Forfait branchement inférieur à 8m en forage dirigé du DN25mm au DN50mm	3 129.77 €HT	+1.74%
Prestations complémentaires	Voir le bordereau de prix ci-dessous	

Détail facturation

2019

AEP & ASSAINISSEMENT au-delà des 3 premiers mètres et suppléments

tranchée ordinaire	MI	17.36 €
surlargeur par tranche de 0,20m	MI	4.63 €
surprofondeur par dm/m	MI	2.91 €
tranchée type 2	MI	25.47 €
surlargeur par tranche de 0,20m	MI	5.79 €
surprofondeur	dM	6.95 €
plus value pour un forage dirigé supérieur à 8 mètres	MI	105.40 €
traversée de mur - de 0,50m	U	127.34 €
Au-delà par dm/épaisseur	dM	28.94 €
Sciage chaussée	M ²	23.15 €
plus value rocher	dM	42.83 €
confection tranchée à la main	M3	107.25 €
plus value croisement obstacle	U	40.86 €
lit de sable sur 0,30m	ML	13.89 €
matériaux 0/20	T	25.47 €
grave ciment, béton maigre	T	67.14 €
grave émulsion	T	72.78 €
revêtement pavage	M ²	69.46 €
béton taloché sur 0,10m	M ²	63.67 €
béton désactivé	M ²	104.19 €
enrobé à froid (4cm)	M ²	26.63 €
enrobé à chaud (5cm)	M ²	104.19 €
émulsion tricouche	M ²	17.36 €
réfection gravillo. Provisoire	M ²	13.89 €
grillage avertisseur bleu	MI	1.74 €
TPC posé jusqu'à 110	MI	19.68 €
terrassement terrain normal	M3	53.62 €
terrassement terrain rocheux	M3	105.97 €
fourniture PEHD 19,4 x 25mm	MI	6.00 €
fourniture PEHD 27,2 x 32mm	MI	8.04 €
fourniture PEHD 38,2 x 50mm	MI	10.09 €
F & P réducteur de pression	U	160.23 €
Alternat de circulation	U/J	405.18 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme

SAINT-CERE, le 24 décembre 2019

Le Maire

Pierre DESTIC



« **DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle la présente délibération sera exécutoire. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier - 43 avenue F. de Maynard- 46400 SAINT-CERE. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).